

EXTRAIT DU REGISTRE

**Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 25

DATE DE LA CONVOCATION

07 02 14

DATE D’AFFICHAGE

07 02 14

Objet :

2014-07-03-09

Habitat : Programme
D’Intérêt Général
PIG

L’an : 2014

Et le : 07 mars 2014

A : DIX HEURES TRENTE

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s’est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

J.ARCAS (Conseil Général), **JN.BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb et Taurou), **F.BARTHES** (CdC Pays Saint-Ponais), **F.BERTHOMIEUX** (CdC Canalirou), **P.BEZIAT** (CdC Canalirou), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **R. CHABBERT** (cdc Le Minervois), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **J.HUC** (CdC Coteaux et Châteaux), **F.MARTY** (CdC Orb et Jaur), **R.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Le Minervois), **JC.PETIT** (CdC St-Chinianais), **Y.ROBIN** (Le Poujol/orb), **R.PAILLES** (Conseil Général), **G.ROUDIER** (CdC Orb & Taurou), **M.REVEL** (CdC Coteaux et Châteaux), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

Objet : Habitat : Programme d'Intérêt Général

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a engagé un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur son territoire, pour faire suite à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale au 1^{er} octobre 2012 pour une durée de 5 ans.

Cette réflexion s'inscrit dans l'optique de doter le Pays d'un outil et de moyens d'interventions sur le parc de logements existants.

La Convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) définit quatre thèmes à développer prioritairement sur le territoire :

- le traitement de la précarité énergétique,
- l'adaptation des logements,
- la lutte contre l'habitat indigne,
- le développement de l'offre locative.

1 – Les objectifs du Programme d'Intérêt Général

Les objectifs qualitatifs et quantitatifs, les moyens à mettre en œuvre, les engagements financiers des différents partenaires sont formalisés dans une convention de PIG, selon les objectifs quantitatifs suivants :

	Objectifs annuels
Propriétaires bailleurs	16
LHI	2
LTD	5
LD	9
Total subventions PB	230 000,00 €
Propriétaires occupants	50
LHI	4
LTD	3
Autonomie	6
Energie	37
Total subventions PO	190 000,00 €
dont FART	37
Enveloppe globale PO + PB	420 000,00 €
dont FART	77 700,00 €

2 – L'animation du Programme d'Intérêt Général

Le suivi-animation du Programme d'Intérêt Général est réalisé en régie. Le coût du fonctionnement 2014 du service s'élève à 298 481 €, et se décline selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	208 411,00	60 000,00	Etat
Déplacements	19 000,00	21 119,00	Etat (AMO part variable*)
Frais de structure	22 000,00	104 468,00	Conseil général
Equipement informatique et logiciel	10 200,00	29 848,00	Conseil régional
Communication	38 870,00	83 046,00	Autofinancement
Montant global des dépenses	298 481,00	298 481,00	Montant total des recettes

* AMO est une part variable qui correspond à des frais de dossiers (413 €/dossier FART, 1 354 €/sortie d'insalubrité, 313 €/LTD LHI Autonomie)

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la validation du plan de financement du suivi-animation et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la validation du plan de financement du suivi-animation et autorise le Président à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 07 mars 2014.

Le Président,
Francis BOUTES